Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 21 (2005)

Artikel: "N'arrêtons pas de lutter, la vie entière est à changer"

Autor: Gaillard, Ursula

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-520361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

« N'ARRÊTONS PAS DE LUTTER, LA VIE ENTIÈRE EST À CHANGER »

Ursula Gaillard

À Marlise Sottas, à tous les autres

Dans les années 1970, le refus des normes bourgeoises, de la gestion capitaliste du sol, du fonctionnement paternaliste des institutions, se traduit par l'émergence de plusieurs mouvements collectifs sur le logement, l'urbanisme, la culture, le mode de vie, la prise en charge de la petite enfance, la pédagogie, la psychiatrie. On se rappelle, dans la région lausannoise, la lutte des habitants du quartier du Pont des Sauges (1970 à 1972), la mobilisation du quartier sous-gare autour de l'Écho du Boulevard (1973 à 1982), de la Bourdonnette, des Biondes, à Renens; l'action du Groupe action urbanisme (GAU) contre la démolition des Galeries du Commerce en 1977 et la circulation automobile dans les ruelles du centre de la ville en 1979; la contestation du prix des places de cinéma et de la concentration de l'exploitation des salles avec le Comité d'action cinéma (CAC), en 1971; l'existence de communautés de vie et d'habitation plus ou moins radicales (Préverenges, Val-Vert, etc.); les expériences pédagogiques autogestionnaires à l'intérieur des écoles officielles (collège de l'Élysée) ou alternatives (Unité d'enseignement primaire); l'ouverture d'une maison pour la prise en charge d'enfants autistes (Correvon), la création de halte-garderies autogérées (La Chenille, La Gardoche, etc.).

L'irruption des femmes sur le terrain politique dès 1971, avec des revendications qui battent en brèche les cloisons traditionnelles entre vie publique et vie privée, secoue aussi bien les organisations d'extrême gauche que les formations ouvrières traditionnelles. La nature de ce mouvement encourage les tendances antiautoritaires et autogestionnaires et favorise de fait un militantisme plus proche du courant libertaire. On le sait, les organisations ouvrières, dès leurs débuts, se sont occupées de la condition des femmes à des degrés divers, avec plus ou moins d'enthousiasme suivant les époques. Constatant que ces organisations sont dominées par les hommes et soumises à un fonctionnement patriarcal, les MLF ont fait de l'autonomie la clef de voûte de leur programme depuis la fin des années soixante. Le réseau suisse édite une publication

92 CAHIERS AEHMO 21

ronéotypée : *Le Journal des femmes*, dès 1973, et dès 1976, les MLF romands publient le périodique *La Fronde*. Le succès, en 1975, de l'anticongrès des femmes, à Berne, sur la question de l'avortement, scelle l'acceptation « de la lutte et de l'organisation spécifique » des femmes par la Ligue marxiste révolutionnaire (LMR)¹, alors qu'elle est contestée par les féministes maoïstes pourtant très actives depuis le début du mouvement. Elles considèrent désormais le MLF comme « un cercle féministe pratiquant un existentialisme suranné et excluant de ce fait objectivement les femmes des couches populaires »². À Lausanne, elles poursuivent leurs objectifs sous la bannière de Femmes en lutte.

Si les deux courants majeurs de l'extrême gauche actifs à Lausanne, Rupture pour le communisme et la Ligue marxiste révolutionnaire, soucieux de construire l'« avant-garde révolutionnaire du prolétariat », divergent sur l'autonomie du mouvement des femmes, ils partagent une grande méfiance envers des expériences antiautoritaires et des initiatives autogérées quand elles se développent sur un autre terrain que celui de l'usine.

Témoin du souffle de cette décennie, impliquée dans plusieurs luttes et expériences lausannoises, je réponds à l'invitation du comité de rédaction des *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* en m'arrêtant un instant sur une de ces initiatives : la création de la Gardoche – elle a résisté à l'outrage du temps – parce que le mouvement pour des garderies et des halte-garderies autogérées à Lausanne et dans les environs est au carrefour d'enjeux de société fondamentaux : la place de la maternité, le travail au féminin, la vision de l'enfance, le rapport hommes femmes, la conception de la famille, la place des hommes dans l'éducation, le contrôle des usagers sur les institutions.

Reconstituer l'histoire d'une lutte à laquelle on a participé a ses limites. Il faut se méfier de ses propres souvenirs. Retrouver des sources écrites, les interroger avec sobriété, faire fi de l'émotion quand on reconnaît une écriture ou la frappe d'une machine à écrire. C'est aussi une chance : les liens personnels favorisent l'accès à des documents non (encore) déposés dans des archives. La démarche révèle en outre la pauvreté du regard historien sur ce qui fait la sève d'un mouvement. Comme témoin, on se souvient de son caractère collectif, du souffle qui a animé l'aventure ; comme historienne, on interroge des documents où figurent les coordonnées des personnes ayant assumé une fonction pour correspondre aux normes statutaires d'une association, ou une liste de présences à une réunion plus ou moins formelle. C'est une bonne raison de ne pas citer nommément les acteurs connus de ce mouvement dans cette esquisse.

^{1.} Ligue marxiste révolutionnaire : Femmes, de l'oppression à la révolution, sans date, p. 46, 48.

^{2.} Rupture pour le communisme, juillet 1975, p. 7.

« Des crèches ouvertes 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 », préconisait le MLF. Pour bénéficier d'une place dans une garderie municipale, un enfant doit être un « cas social », affirmaient les autorités lausannoises. Entre ces deux pôles, il y a la lutte concrète pour une vision émancipée de la femme et de l'enfant, pour une prise en considération des besoins réels dans la région. Dans cet espace s'inscrivent la création de La Gardoche dans des locaux de la paroisse de La Sallaz, en mars 1977, celle de la Chenille en juillet 1978, dans le quartier sousgare, dans un bâtiment appartenant à l'EPFL, la lutte du Groupe garderies haltegarderies, constitué en juin 1977.

Les garderies municipales ne donnent pas satisfaction, estiment plusieurs groupes de parents³. Créées entre 1949 et 1975, ces institutions servent uniquement de lieu de « garde » et de contrôle social, affirment-ils. Les usagers n'ont rien à dire sur leur fonctionnement, la communication entre le personnel et les parents y est déconseillée. Ces groupes contestent aussi l'idée de la famille, de la femme et de l'enfant sous-jacente aux principes municipaux. Ainsi que leur mode de financement, qui découle logiquement de cette conception. Les crèches sont ouvertes sauf exception aux seules femmes « obligées de travailler ». Pour être admis dans une garderie, un enfant doit constituer un « cas social ». C'est le terme qui qualifie des « enfants dont les mamans travaillent hors du foyer familial par obligation matérielle, parce qu'elles sont seules, ou que le gain de leur mari est insuffisant à lui seul pour faire face aux charges du ménage »4. Ces parents dénoncent en outre « l'opportunisme utilitariste de la politique familiale, qui veut que le pouvoir s'inquiète de la condition des mères quand la natalité baisse (500 Frs offerts par la Municipalité pour chaque nouveau-né en 1977) ou assouplit les critères d'admission en garderie au gré de la conjoncture »⁵. Les places en garderie libérées par ladite conjoncture sont celles des immigrées reparties chez elles avec leurs enfants en 1973-1974, au moment de la récession.

Dans divers quartiers de la ville, des femmes, mais aussi des hommes se réunissent pour mettre en place des structures moins rigides. Leur première préoccupation n'est pas de faire « garder » leurs enfants, mais de les socialiser.

^{3.} Social-Chronique n° 7, 1979, p. 4. Les procès-verbaux conservés des séances du Groupe garderies halte-garderies et de celles de l'association La Gardoche montrent les différentes étapes de la réflexion sur la question, dont le début attesté remonte à janvier 1976.

^{4.} Direction des écoles : Rapport-préavis n° 85, réponses à la motion Jordan du 23 mai 1978, à la pétition relative aux halte-garderies, à la demande de soutien financier présentée par la halte-garderie «La Gardoche», 12 juillet 1979, p. 1.

^{5.} Social-Chronique, op. cit., p. 3.

CAHIERS AEHMO 21

Depuis octobre 1975, un de ces groupes de parents se retrouve régulièrement dans le but de mettre sur pied une garderie autogérée, où l'on pratique une pédagogie libre. Le 21 janvier 1977 naît l'Association de la halte-garderie La Gardoche, qui ouvre ses portes le 15 mars 1977. Son objectif : « Offrir aux enfants le maximum de possibilités de développer leur autonomie, leur créativité et leur sociabilité, dans une optique non-directive, c'est-à-dire en refusant les interventions punitives, moralisatrices ou sur-protectrices des adultes. »⁶

Au début, la halte-garderie fonctionne grâce au bénévolat. À l'origine de cette initiative, une éducatrice, mère de deux enfants, de retour de Zurich, et son mari ingénieur, ayant tous deux fait l'expérience dans cette ville d'un jardin d'enfants non directif (Kinderladen), un ingénieur et animateur de jeunesse socialiste autogestionnaire syndicaliste et sa femme, animatrice et membre du MLF, un enseignant et une enseignante trotskistes syndiqués. La structure est soutenue activement par une communauté créée en 1976, installée à Val-Vert, boulevard de la Forêt, où vivent plusieurs enfants constituant le noyau de la halte-garderie.

L'ouverture à mi-temps de La Gardoche ne tarde pas à poser des problèmes financiers. Le 1^{er} juin 1977, l'association fait une demande de subventionnement au service parascolaire de la ville de Lausanne. Le 1^{er} novembre 1977, elle engage une personne diplômée pour répondre aux exigences communales et prêter main-forte aux bénévoles. L'association se heurte aux normes en vigueur, définies dans un rapport préavis daté de novembre 1969 : seuls les « cas sociaux » peuvent être soutenus par la Ville. Trois enfants sont des « cas sociaux », leurs mères étant des femmes dans l'« obligation de travailler ». Si la première demande de subvention communale était adressée selon la voie de service normale au Service des activités parascolaires de la Direction des écoles, en juin 1977, celle de juin 1979 prendra l'allure d'une lettre quasi ouverte, puisqu'elle sera adressée parallèlement à tous les conseillers municipaux, et à tous les membres du Conseil communal⁷.

Durant ces deux ans, la contestation des garderies communales lausannoises existantes s'étend. Plusieurs groupes de parents et des associations soutenant les structures nouvelles ou contestant les crèches existantes décident de créer un mouvement lausannois, le Groupe garderie halte-garderies (GGHG) en juin 1977. Parmi ses initiateurs figurent, aux côtés des fondateurs de La Gardoche, un groupe de parents du quartier sous-gare, plusieurs éducatrices, des travailleurs sociaux syndiqués, un architecte socialiste, une logopédiste du POP. Dans

^{6.} Direction des écoles : Rapport-préavis nº 85, op. cit., p. 8.

^{7.} Classeur fédéral association « La Gardoche » 1977-1979 : Lettres du 1er juin 1977 et du 11 juin 1979.

un premier temps, les objectifs pédagogiques sont au centre du travail du GGHG⁸. Mais bientôt s'impose la nécessité de porter le débat sur un terrain politique « classique » à cause de problèmes financiers d'abord, des a priori idéologiques inhérents à la conception officielle de la garde des enfants ensuite. Le GGHG organise une enquête auprès des garderies et halte-garderies de la région sur les capacités d'accueil, le type de fonctionnement, les conditions de travail. Il décide aussi de s'adresser à tous les partis politiques en lice aux élections communales de 1978 pour qu'ils expliquent la politique qu'ils entendent suivre en ce qui concerne les équipements de la petite enfance. Le Parti socialiste, le Groupe pour la protection de l'environnement, le POP, l'Alliance vaudoise des Indépendants et la LMR se déclarent d'accord d'appuyer l'action du GGHG, qualifiée de « gauchiste » par le candidat du parti radical⁹. On est à la veille du lancement de l'initiative fédérale pour la protection de la maternité, qui constituera le premier front unitaire de toute la gauche suisse et des associations féministes, à l'exception des maoïstes et du courant libertaire.

Le GGHG lance aussi une pétition signée par près de 1600 personnes pour « la reconnaissance officielle et le soutien financier par les pouvoirs publics des halte-garderies de quartier gérées par les parents. Cet appui devrait permettre aux halte-garderies d'assurer un fonctionnement répondant aux besoins des enfants, des parents et de l'ensemble des quartiers » 10. Elle est remise au Conseil communal en mai 1978, parallèlement au dépôt d'une motion demandant « la publication annuelle d'un rapport et de statistiques indiquant pour chaque garderie : son effectif mensuel, la répartition par classes d'âges, la situation familiale et sociale des usagers, les conditions d'admission, les conditions d'engagement du personnel, cahier des charges, critères de choix, l'effort consenti par la Ville pour la formation de jardinières d'enfants, subventions aux écoles, formation des stagiaires et formation continue » 11. Tout début juillet, un parti pris publié dans 24 Heures popularise les actions et les revendications du groupe 12.

La réponse des autorités, un an plus tard, est claire : avec quelque 700 places d'accueil entre les structures privées et publiques, la commune estime que les besoins sont couverts. La Ville est d'accord d'entrer en matière sur un financement quand la santé de la « maman » est en cause, si celle-ci désire occuper un emploi « par convenance personnelle », ou si l'enfant a besoin de fréquenter

^{8.} Idem : Groupe garderie halte-garderies, procès-verbal de la séance du 14 décembre 1977.

^{9.} Social-Chronique, n° 5, novembre 1978, p. 20.

^{10.} Direction des écoles : Rapport-préavis n° 85, juillet 1979, op. cit, p. 6.

^{11.} Idem, p. 3.

^{12. 24} Heures, 1-2 juillet 1978, « Des garderies pour qui, pourquoi ? » Parti pris, p. 40.

des camarades de son âge, s'il y a des problèmes de relation mère-enfant. « Mais l'aspect matériel de la situation des familles demeure prioritaire lors d'une demande d'admission. »¹³

À la VPOD, à la CRT, au sein de la commission féminine VPOD, des travailleurs sociaux, des enseignantes, des éducateurs discutent pied à pied leurs méthodes de travail et d'intervention. Les travailleurs sociaux ont ouvert au GGHG les colonnes de leur bulletin trimestriel *Social-Chronique*, qui paraît depuis 1977. Cette publication est l'expression d'une réflexion collective sur le travail social et de revendications qualitatives. Elle est tolérée par le comité de section de la VPOD Vaud État, mais l'action des syndicalistes qui l'animent est considérée comme trop marginale : elle déborde du cadre économique classique, disperse les forces, et ne favoriserait pas le recrutement de nouveaux membres.

Entre-temps, vingt-quatre enfants sont inscrits à La Gardoche, une douzaine d'entre eux sont présents chaque matin. La halte-garderie est animée par une équipe constituée d'une permanente diplômée payée par l'association et d'adultes intéressés, parents ou non, dont trois hommes, qui viennent à tour de rôle seconder la permanente, de manière régulière. Le nettoyage des locaux se fait aussi à tour de rôle. Toutes les décisions sont prises en équipe. La garderie se définit comme un espace de liberté, où le jeu spontané occupe une grande place, « où l'on pense qu'en laissant vivre aux enfants les situations de conflits, de compromis de partage, on leur donne la possibilité de se prendre peu à peu en charge »¹⁴. Son financement continue à être assuré par des dons, en particulier des membres de la communauté de Val-Vert et de la Loterie romande. La permanente est une femme syndiquée ayant lutté au Pont des Sauges et au MLF. Elle a travaillé dans un centre de loisirs et s'est occupée bénévolement des enfants autistes vivant à Correvon. Sa présence régulière facilitera l'ouverture de La Gardoche aux enfants du quartier ; l'équipe pédagogique développe une perception nuancée de la non-directivité. Les usagers de la halte-garderie se diversifient. Elle est désormais bien inscrite dans le quartier. Elle sera ouverte toute la journée dès 1979 et prendra en charge aussi les enfants en âge d'aller à l'école enfantine. Un don extraordinaire de la Loterie romande, en 1984, permettra à l'association d'acquérir une petite maison avec un jardin.

Si la maternité et la garde des enfants sont reconnues dès 1978 comme une question sociale majeure par toutes les organisations du mouvement ouvrier, l'attitude de l'extrême gauche vis-à-vis des initiatives de parents reste critique. Insatisfaits de l'ouverture imminente d'une garderie dans les locaux de l'EPFL,

^{13.} Direction des écoles : Rapport préavis n° 85, juillet 1979, op. cit., p. 9

^{14.} Social-Chronique, op. cit., p. 9

réservée à 50% aux employés et étudiants de cette école qui se trouve sous-gare, le groupe garderie de l'*Écho du Boulevard*, proche du courant maoïste, ainsi que Femmes en Lutte exigent plutôt « une garderie municipale ouverte à tous à des tarifs abordables » dans le quartier. Ils affirment que « la crèche-garderie est un service public qui ne doit pas dépendre de la bonne volonté privée. En évitant à la ville d'investir à long terme dans une garderie municipale, une garderie autogérée fait le jeu des autorités »¹⁵.

La stratégie développée par la Gardoche et le GGHG consiste au contraire à faire reconnaître officiellement les halte-garderies nées de l'initiative privée et autogérées comme des services d'utilité publique. Ces nuances ne manquent pas de susciter des réactions parfois sectaires de part et d'autre.

Au sein de la LMR lausannoise, la « direction de ville » ne contestait pas la légitimité de cette lutte. Elle acceptait que ses membres participent à ces actions qualifiées tantôt de « spontanéistes petites-bourgeoises », tantôt de « réformistes », mais cela ne devait pas empiéter sur leur investissement politique dans les secteurs et les mouvements définis comme prioritaires par le comité central. La surcharge de travail qui en résultait étant impossible à assumer, l'on était tôt ou tard conduit à choisir.

Au printemps 1976, « des militantes » de la LMR prenaient la plume pour exprimer leur mécontentement, après le 3^e congrès de l'organisation : elles estimaient que « l'idéologie bourgeoise mâle chauvine est loin d'avoir disparu de ses rangs » et qu'il ne suffit pas de lutter contre la surexploitation des travailleuses ¹⁶. La discussion du rapport entre le public et le privé était difficile, voire impossible. Le privé est politique, affirmaient les féministes.

Ce constat confirmé depuis par toutes les études genre n'était pas recevable par les nouvelles organisations se réclamant du mouvement ouvrier. Réfléchir en termes politiques à la vie « privée », c'était discuter garde des enfants, répartition des rôles domestiques, images parentales et méthodes éducatives. La LMR développait des analyses fouillées et des revendications programmatiques sur ces questions, mais contester la reproduction de schémas patriarcaux impliquait une pratique, une place pour l'expérimentation, les initiatives à la base, une remise en question de chacun. Tant de pragmatisme se heurtait à la notion d'avant-garde révolutionnaire.

La confrontation avec la commune sur les notions de « cas social », de « pure convenance personnelle », de « mamans » à qui la garderie doit rendre des

^{15.} Classeur « La Gardoche », 1977-1979 : tract non daté appelant à une réunion au boulevard de Grancy le jeudi 28 avril [1978 sans doute].

^{16.} La Brèche, n° 133, avril 1976, p. 2.

services avait pourtant une dimension antipatriarcale indéniable. Demander une subvention globale annuelle et non pas au « cas par cas » pour la garde des enfants impliquait un changement de philosophie, un gain d'autonomie pour les structures d'accueil. Ce n'était pas la gratuité, revendiquée par le MLF et l'extrême gauche, mais c'était du concret. Encourager les hommes à travailler en garderie, c'était rediscuter dans la pratique les hiérarchies, la valeur des métiers dits féminins et les schémas parentaux conventionnels. (La Gardoche est, semble-t-il, la seule institution lausannoise à ce jour à avoir toujours compté au moins deux hommes dans l'équipe pédagogique.) Nous pensions que le féminisme ne devait pas rester l'apanage des femmes : dénoncer la notion de « pure convenance personnelle », c'était revendiquer dans la pratique le droit pour les femmes d'étudier, de travailler, de respirer.

La question du bénévolat était aussi très discutée. Dans une organisation d'extrême gauche, on pouvait militer jour et nuit, mais pas faire un « travail bénévole ». Même pour celles et ceux qui considéraient ce travail comme politique, tout en cherchant à trouver un financement, le bénévolat avait des relents caritatifs. Ce n'était de loin pas un credo pour ces groupes de parents ; sans engagement personnel non rétribué, il était toutefois impossible de mettre sur pied de nouvelles structures. Qu'à la Gardoche, une grande partie de ce travail bénévole ait été fourni par des hommes ayant par ailleurs décidé de gagner leur vie en travaillant à temps partiel, permettait aussi à des mères de rester engagées professionnellement, de continuer à militer, de se former.

L'existence de ce mouvement et la portée à moyen terme de ses revendications traduisent la réceptivité de la fonction publique et d'une partie du tissu social aux idéaux « soixante-huitards » et féministes. Les autorités communales ne resteront pas insensibles aux arguments : le critère du « cas social » sera abandonné dans les années 1980, plusieurs halte-garderies seront reconnues, une subvention globale instaurée, la profession de « jardinière d'enfants » sera ouverte aux hommes et changera de nom, le partenariat avec les parents instauré à des degrés divers dans toutes les institutions.

Dans la plate-forme du GGHG, les revendications syndicales classiques voisinent avec des objectifs à moyen terme sur le contrôle par les usagers, les normes éducatives, la répartition des tâches:

« Amélioration des conditions de travail des jardinières dans les garderies municipales, 25 heures par semaine maximum, 4 semaines de congé payé, 2500 Frs par mois, 13e salaire, contrat de travail écrit, suppression des critères d'admission alors en vigueur, subventionnement forfaitaire global de la Commune, contribution parentale faible, proportionnelle au salaire, admission

régulière ou occasionnelle de tous les enfants, quel que soit le statut de la mère, petites unités de 20 places maximum, ouvertes toutes la journée, du stade de nourrisson à l'âge scolaire, sans discrimination, disposant de plusieurs locaux et d'un espace extérieur, discussion des normes éducatives telles que la propreté, la compétition, la sexualité, réunions régulières de parents avec l'ensemble du personnel, droit d'affichage pour le personnel et les parents, présence masculine au sein du personnel éducatif, participation des enfants aux tâches quotidiennes, intégration à la vie du quartier. »¹⁷

Cette plate-forme traduit la perception de la complexité de la problématique. Le caractère pêle-mêle de ses revendications exprime une volonté d'intégration de tous les niveaux sur lesquels agir simultanément pour que les mères surtout, mais aussi les pères puissent gagner leur vie en pouvant compter sur des relais de qualité. Que les acteurs de ce groupe appartiennent au POP, au PS, à la LMR, au Mouvement populaire des familles, à la VPOD, à la CRT ou au MLF n'était pas primordial. Considérer la prise en charge de la petite enfance dans sa globalité supposait que l'on « change la vie », c'est-à-dire que l'on remette en question une structure patriarcale et paternaliste répondant à des critères économiques et de contrôle social. Cela impliquait « une autre organisation de la société, qui passe en tout cas par la diminution radicale du temps de travail pour tous et toutes, le droit au travail pour les femmes, la possibilité pour les hommes de prendre en charge toutes les tâches éducatives et domestiques, un aménagement de l'espace urbain en fonction des habitants et non pas des automobiles et du commerce »¹⁸.

En ces années où se développent d'importantes grèves ouvrières (fabrique de meubles Leu, à Renens, en décembre 1975), parfois avec occupation (Matisa, construction de machines, en mars 1976), où les infirmières du CHUV débraient (mai 1978), où les détenus s'organisent dans les prisons (juin 1976) et les soldats dans les casernes (automne 1976), cette lutte pour des garderies et des haltegarderies autogérées relevait d'une utopie réaliste : on s'y souciait de la nouvelle génération. La plupart des objectifs de ce mouvement restent d'actualité, à l'heure du nouveau management public et des restrictions budgétaires, si l'on en croit les listes d'attente aux guichets communaux de la petite enfance.

Ursula Gaillard

^{17.} Social-Chronique n° 7, 1979, p.7.

^{18.} Ibid.



DEVANT LES FUTURS LOGEMENTS POUR PERSONNES AGEES /A OU L'ETAT VEUT NOUS IMPOSER DES NOUVELLES ROUTES .

Affiche des comités de quartier de Genève, 1972. Bibliothèque publique et universitaire, Genève, fonds Halosis.